

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Unesco : les caves Pannier et celles de Châlons écartées

Unesco : les caves Pannier et celles de Châlons écartées

Par *Anonyme*

Créé le 24/11/2010 09:19

AISNE & MARNE. Le dossier déposé pour classer au patrimoine mondial de l'Unesco les Paysages de Champagne a dû être recentré. Résultat : trois sites sont écartés, dont les caves Pannier et celles de Châlons-en-Champagne.

ETRE classé au patrimoine mondial de l'Unesco n'est pas une mince affaire ! Les caves de la maison de champagne Pannier viennent d'en faire les frais. Retenues comme site « remarquable » dans le premier dossier monté l'an dernier par l'association Paysages de Champagne, porteuse de la candidature, elles viennent d'être « écartées » dans le second. **Deux autres sites sur les six retenus à l'origine ont subi le même revers : le village des Riceys et les caves de Châlons-en-Champagne.**

« Sur la bonne voie »

A la demande du Comité des biens français, qui valide la première étape du processus, un nouveau périmètre a donc été défini, histoire de « recentrer » l'aire, de ne pas « se disperser » géographiquement. L'avenue de Champagne à Epernay, la colline Saint-Nicaise à Reims et le Coteau historique de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ restent les zones en lice. Trois sites exclusivement marnais, alors qu'avant, l'Aube et l'Aisne étaient représentés. « C'est le seul regret que je formule », indique Jean-Noël Pfaff, directeur général des caves Pannier. Il ajoute : « Il fallait faire un compromis à un moment donné. Nous sommes écartés, oui et non car c'est l'ensemble de la Champagne qui sera classée, je l'espère, en 2012 ou 2013. Le fait que nous ne soyons pas retenus comme site remarquable ne nous empêche pas de mettre en avant nos caves qui sont les plus proches de Paris. » Le dirigeant se dit même « plus confiant » que l'an passé : « Aujourd'hui, je suis presque sûr qu'on y arrivera. » Même écho de la part d'Olivier Devron, maire de Montreuil-aux-Lions et membre du conseil d'administration de l'association Paysages de Champagne. « Nous sommes sur la bonne voie, nous représenterons un dossier en novembre 2011 », déclare l' élu qui précise « que le périmètre soit recentré n'est pas un échec pour les caves Pannier, car c'est de l'ensemble du territoire champenois qu'il est question ». Élus, partenaires, associations... ne se sont-ils pas trop vite enthousiasmés, l'an passé ?

« Non, rétorque Jean-Noël Pfaff, la Région a fait son job et les opérateurs ont toujours gardé la tête froide. Nous avons engagé certains aménagements (éclairage à revoir car les UV dégagées dans les caves génèrent des mousses sur les parois, reparation

dans la salle de stockage, environnement du site). En dehors du dossier de l'Unesco, nous avons déjà effectué pas mal de travaux. »

Frédérique PETRE

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Les caves Pannier, tout comme celles de Châlons-en-Champagne et le village des Riceys ne figurent plus dans le périmètre retenu.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/aisne/unesco-les-caves-pannier-et-celles-de-chalons-ecartees>